



« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes puisse changer le monde.  
En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. » Margaret Mead

## Procès-verbal de la réunion du Bureau

Le Samedi 21/11/2015 à Mulhouse, les membres du Bureau de l'association Rootemploi se sont réunis suite à la convocation transmise par son président par mail le lundi 16 novembre 2015.

Etaient présentes les personnes suivantes :

BIYIK Huseyin  
HOLLET Laurent  
KLINGLER Thierry  
MAYEMBA Christian  
ZIEGLER Stéphane

Soit l'ensemble des personnes composant le Bureau de l'Association Rootemploi

M. HOLLET est nommé président de séance  
M. ZIEGLER est nommé secrétaire de séance

### Le président rappelle l'ordre de jour :

- Validation de l'avant-projet fourni par IARISS pour la création du site internet
- Remise d'un chèque de 100€ par chacun des membres du bureau
- Validation de la campagne de crowdfunding
- Questions diverses

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- L'avant-projet est validé à l'unanimité

Le Bureau désigne M. HOLLET comme étant habilité à signer les actes d'engagements liés à cet avant-projet en qualité de membre du Bureau et de président de l'association.

- Suite à la demande d'un acompte formulé par l'association IARISS, le Président et le Trésorier de l'association Rootemploi ont proposé que soit suffisamment approvisionné le compte de l'association Rootemploi à cette fin de régularisation.

Le Bureau a validé qu'une participation de chaque membre du Bureau serait nécessaire. Cette cotisation a été fixée à 200 € par personne, réduit des investissements déjà réalisés par certains des membres du Bureau et pour les personnes concernées, à savoir :

- 200€ - 91,80€, soit 108,20€ pour HOLLET Laurent, la somme déjà versée correspondant au frais légaux de publication lors de la création de l'Association Rootemploi
- 200€ - 68,36€ , soit 131,64€ pour KLINGLER Thierry, la somme déjà versée correspondant à la fabrication des cartes de visite et tampons encreur
- 200€ - 151€ , soit 49,00€ pour ZIEGLER Stéphane, la somme déjà versée correspondant aux réservations de noms de domaine et de frais d'hébergements pour une année
- BIYIK Huseyin et MAYEMBA Christian verseront chacun la somme de 200 € sur le compte de Rootemploi

- Le lancement de la campagne de crowdfunding sur la plate-forme KissKissBankBank est validé à l'unanimité par le Bureau

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion du Bureau, signé par *le président et le secrétaire*.

A ....., le .....

Signatures

*[noms et qualités des personnes au sein de l'association]*